

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****23028705*****Déposé / Reçu le****17 FEV. 2023****au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles****N° d'entreprise : 0808 448 181****Nom****(en entier) : Vinci Finance International SA****(en abrégé) :****Forme légale : Société anonyme****Adresse complète du siège : Avenue Louise 143/4, 1050 Bruxelles****Objet de l'acte : Renouvellement de mandats et décharge aux administrateurs et commissaire**

Il est rappelé que l'assemblée générale ordinaire, réunie le 9 avril 2019, a

- décidé de donner décharge, sans réserve, aux administrateurs ainsi qu'au commissaire pour l'exercice de leurs fonctions au cours de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2018.

- décidé de ratifier la cooptation de Monsieur Mustapha Bouzid en qualité d'administrateur de la Société décidée par le Conseil d'administration du 18 juillet 2018.

- décidé de renouveler les mandats de

M. Huvelin,
M. Spittaels,
M. Labeyrie
M. Bouzid.

Les mandats de Messieurs Huvelin et Bouzid viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2024 tandis que les mandats de Messieurs Spittaels et Labeyrie viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2023.

- donné pouvoir à Me Olivier Querinjean, avocat au barreau de Bruxelles, de l'accomplissement des formalités de publication aux annexes du Moniteur belge.

Olivier Querinjean
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 28/02/2023 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).